



REFLEX



BULLETIN MUNICIPAL MAIRIE DE ST JOSEPH DE RIVIERE n°881 ETE 2008
Mairie de St Joseph de Rivière
Directeur de la Publication
Commission « vie associative »
Tirage : 500 exemplaires
Conception : Mairie de St Joseph de Rivière
Dépôt légal à parution.
Imprimé par nos soins.



EDITO



Alors que nous atteignons les journées les plus longues de l'année, force est de constater que les cieux ne nous sont pas favorables... mais pas du tout!

Pluie incessante, froid, tempête, temps d'automne sont le lot quasi quotidien de notre beau pays de Chartreuse. Outre des dégâts importants survenus chez certains de nos concitoyens, le moral est depuis pas mal de temps « dans les chaussettes »! Pour quand le soleil ? Nul ne le sait... peut être le mois prochain... ou l'année prochaine ? Mais la vie continue et rien ne sert de se lamenter, il faut faire avec...

Déjà l'année scolaire s'achève et deux annonces officielles nous parviennent de l'inspection d'académie.

* la première nous informe de la fermeture d'une classe pour la rentrée prochaine, ceci à cause d'un départ important d'élèves au collège.

* La seconde porte sur une modification des horaires scolaires (le matin), à partir du 2 septembre, jour de la reprise. Je rappelle que cette décision nous a été imposée afin d'assurer un soutien scolaire aux enfants en difficulté. Tout n'est pas facile à mettre en place, mais la solution retenue me paraît la meilleure, même si elle ne rencontre pas une totale adhésion de tous. Je rassure les parents qui pourraient rencontrer des difficultés avec l'application de ce nouvel horaire, la garderie péri-scolaire du matin sera assurée et...

DANS CE NUMERO

Édito du Maire	P1
La Mairie et les Élus	P2
Les Associations	P3
En Chartreuse et aux alentours	P4
Mémento	P5
	P6
	P7
	P8

A noter, par ce décret publié le 18 mai au Journal Officiel de la République Française, modifiant l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles, il n'y aura plus de cours le samedi matin.

Dernière information émanant des services de l'INSEE, : il sera procédé à un recensement de notre population, dès le mois de janvier prochain.

Avec espoir de voir le temps s'améliorer rapidement, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances

Le Maire



COMMISSION SCOLAIRE, ENFANCE, SOCIALE, ECONOMIE

Suite à la réorganisation du temps scolaire demandée par le gouvernement, un décret paru le 15 mai 2008, modifie l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles.

Ainsi les élèves des classes de primaire et maternelle n'auront plus cours le samedi matin.

Dans le même temps, deux heures d'aide personnalisée, par semaine, sont mises en place pour les élèves ayant besoin de soutien scolaire.

L'école de Saint Joseph verra donc ses horaires établis comme suit à la rentrée de septembre 2008 :

**9 heures - 12 heures
et 13 heures 30 - 16 heures 30**

Une séquence de 30 minutes chaque jour, d'aide personnalisée pour les enfants concernés sera organisée de 8 heures 15 à 8 heures 45.

DECHETS VEGETAUX

La Préfecture, par courrier en date du 5 mai, nous informe de nouvelles dispositions participant à la réduction des émissions polluantes et à l'amélioration de la qualité de l'air.

En application de l'article L541-1 du Code de l'environnement, **les déchets végétaux des jardins des particuliers** entrent dans le champ d'application de l'article 84-1 de l'arrêté préfectoral portant Règlement Sanitaire Départemental.

Cet article dispose qu'il est interdit de mettre le feu à tous dépôts d'ordures ménagères ou de déchets industriels, aux carcasses de véhicules usagés ou accidentés, qu'elles soient abandonnées sur la voie publique, entreposées sur un terrain domanial, communal ou privé, ou dans une entreprise de récupération, aux vieux pneus et à tous objets quels qu'ils soient et où qu'ils se trouvent.

En conséquence, **le brûlage des déchets végétaux des jardins est donc interdit.**



AGENCE POSTALE

Rappel des horaires de l'agence postale communale :

Les lundi, jeudi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h00.

Le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

CONTENEURS COULEUR « BORDEAUX »...

Vous avez pu remarquer aux abords des bâtiments communaux (salle des Fêtes, école, cimetière), des conteneurs de couleur « bordeaux ».

Ces derniers, pour lesquels la commune verse une redevance spéciale à la Communauté des Communes, sont réservés à l'**usage exclusif** des déchets issus de l'activité dans ces lieux publics.

En aucun cas, il ne doivent être utilisés pour les ordures ménagères de chacun.

DEJECTIONS CANINES

Certains lieux de passage ainsi que les pelouses publiques sont souillés d'innombrables déjections canines.

Ceci devient intolérable pour les promeneurs et le personnel communal qui entretient ces terrains publics.

Pour le bien-être de chacun, nous demandons aux propriétaires de chiens de surveiller leurs animaux et le cas échéant de ramasser leurs « crottes » à l'aide de petits sacs prévus à cet effet.

TOUT A L'EGOUT

Nous rappelons que pour le bon fonctionnement de la station d'épuration, il est interdit de jeter dans les toilettes des lingettes, serviettes ...

Ces déchets, en nombre trop important peuvent déborder du panier-filtre et risquent d'endommager les pompes.

Seul, le déversement des eaux domestiques est autorisé : les eaux ménagères (lessive, cuisine, toilette...) et les eaux vannes (urine et matières fécales). **Attention! Pas de solvants, de peintures...**



GROUPE FOLKLORIQUE



La troupe ALOHA TAHITI SHOW nous fera goûter l'exotisme de cette île du Pacifique, au nom qui va en faire rêver plus d'un, TAHITI.

C'est un programme varié et haut en couleurs que nous feront découvrir les danseurs, danseuses et les musiciens de ce groupe réputé à travers le monde entier.

Teri TAPUTU, le responsable, a tourné pendant deux ans avec la troupe de la comédie musicale de Francis LOPEZ *L'Amour à Tahiti*, il a également interprété la comédie musicale *L'Aventure à Tahiti* du même auteur et enfin il a interprété la chanson *Fanora Meherio* dans le film de Luc BESSON, *Le Cinquième Élément*.

Toutes les danses ont une signification, comme la danse OTEAANUI qui

mime la joie de vivre, ou ORIAUAHI, la danse du feu par excellence ou encore TAPA, danse pendant laquelle la princesse AREITA séduit l'élu de son cœur.

Grâce à la danse PAREO nous apprendrons à nouer ces magnifiques tissus traditionnels, tandis qu'avec HAEREMAIEORIANE les danseurs nous dévoilerons les secrets du Tamouré.

La troupe ALOHA TAHITI SHOW ne manquera pas de nous enchanter avec la danse de Bora Bora, TAITI HOKIMAITAMAMA ou avec celle de IHARA-ULI-ULI (bambous et maracas de plumes) et bien d'autres surprises encore !

Un grand moment à partager !

Ce spectacle, organisé par le C.C.A.S., se déroulera le mardi 1er juillet à 20h30, à la salle d'Animation Rurale. La participation est de 5€ et gratuite pour les enfants de moins de 12 ans.

Les personnes qui désirent partager le repas d'avant-spectacle avec les tahitiens peuvent s'inscrire au restaurant FORCELLA 04.76.55.21.71



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS**NOUVELLE ORGANISATION**

L'organisation de l'antenne Chartreuse Guiers du Secours Populaire Français connaît une petite modification, car son responsable Jean-François MOLLARD a aussi d'autres responsabilités ... d'élu (félicitations !).

Sont maintenus, les placements familiaux pour les vacances, le Père Noël Vert dans les écoles, l'écoute téléphonique au 04.76.55.19.33 ou au 09.65.33.82.44.

Seule la permanence collective le deuxième jeudi de chaque mois au Centre Social de St Laurent du Pont est abandonnée.

Vous pouvez déposer vos affaires au Comité à Voiron (04.76.93.08.25), le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h00.

COPAIN DES VACANCES

Afin de permettre à des enfants, qui n'ont jamais l'occasion de voir d'autres horizons que celui de leur quartier, de partir en vacances, le Secours Populaire organise comme chaque année l'opération « copain des vacances ».

L'opération s'adresse à des familles avec un ou plusieurs enfants présents pendant les vacances et qui sont disponibles pour accueillir des enfants venant :

de l'Essonne du mardi 15 au mercredi 30 juillet et du mercredi 30 juillet au mercredi 13 août.

du Gard du mardi 8 au jeudi 24 juillet et du mardi 5 au mercredi 20 août.

Pour l'Isère, les dates sont plus souples.

Pour complément d'information, contactez la fédération de l'Isère au 04.76.23.64.30 ou Jean-François MOLLARD au 09.65.33.82.44.

**FAMILLES RURALES****RANDONNEE PEDESTRE**

Si le temps le permet, nous vous proposons une sortie au Charmant Som par le Mont Fromage, via l'Oratoire d'Orgeval le dimanche 29 juin. Départ à 8h00, rendez-vous sur le parking de la Salle d'Animation Rurale.

* dénivelé de 500 mètres,

* possibilité de raccourcir la balade en cas de fatigue,

* durée approximative de 5 heures, retour prévu pour 16h30,

* prévoir un pique nique.

Sortie encadrée par des marcheurs confirmés. Les randonneurs marcheront sous leur propre responsabilité et seront adhérents à l'association.

FLEURS

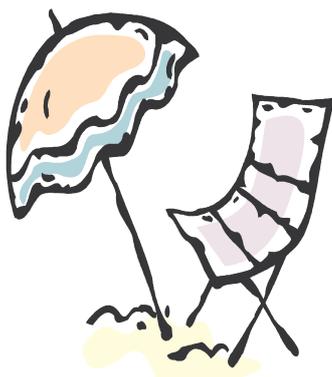
Nous remercions vivement toutes les personnes qui ont participé à la réussite de la vente de fleurs à l'occasion de la Fête des Mères.

Pour une raison indépendante de notre volonté, nous n'avons pas pu satisfaire toutes les demandes de bouquets. Veuillez nous en excuser.

BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque municipale ferme pour les vacances d'été du lundi 4 au lundi 25 août, réouverture le mardi 26 août.

Bonnes vacances à tous.

COMITE DES FETES

Le feu d'artifice se tirera le 19 juillet, au Plan d'Eau et sera suivi d'un bal à la Salle d'Animation Rurale, animé par SonAlp.

Le dimanche 3 août, rendez-vous au Col de la Sure, le Comité des Fêtes vous offre l'apéritif. Avis aux courageux... (annulation si mauvais temps).

Le dimanche 14 septembre, aura lieu le traditionnel « Bol d'Air en Chartreuse », une ballade sur les routes de Chartreuse, suivi d'un repas à la Salle d'Animation Rurale. Préparez vos motos, side-cars, choppers...

Si vous voulez donner un peu de votre temps ou faire partie du Comité des Fêtes, appelez le président au 04.76.55.29.19.



L'ABGAV (Association de Bénévoles en Gériatrie et Animation du Voironnais) intervient à l'EHPAD de Coublevie (ex long séjour et maison de retraite).

Les bénévoles s'investissent dans différentes actions :

- * Visites individuelles auprès de résidents seuls,
- * Animation par petits groupes de résidents (jeux de cartes, lecture du journal, chants),
- * Animation de la messe hebdomadaire,
- * Soutien à l'animatrice lors des grandes animations au moment des fêtes,
- * Sorties et promenades dans le parc en période estivale
- * Accompagnement tous les mois à «Connaissance du Monde», au concert, au restaurant, en pique nique,
- * Sorties individuelles pour faire des courses.

L'ABGAV assure les bénévoles et leurs véhicules qui transportent des résidents.

Nous manquons de bénévoles pour toutes les activités et de nombreux résidents et leurs familles nous attendent.

Nous offrons des formations aux bénévoles qui le souhaitent.

Les résidents nous rendent au centuple par leur regard, par leur sourire, les quelques heures (hebdomadaires ou mensuelles) que nous leur consacrons.

Si vous avez un peu de temps, venez nous rejoindre. Pour cela, contactez la présidente : Jeanne-Marie PEGOUD 04.76.21.07.20.

LUDOBUS

Plus assez de Jeux pour faire jouer toute la famille ?

Envie d'en découvrir de nouveaux ?

Envie de rencontrer et d'échanger avec des parents ?

Cet espace de jeu est mis à votre disposition.

Retrouvez-nous tout le mois de Juillet :

Lundi de 17h à 19h au Sac à Jouet à St Joseph de Rivière

Mardi de 17h à 19h au stade ou à la Maison Pour Tous (en cas de pluie) avec Familles Rurales d'Entre Deux Guiers

Mercredi de 10h à 12h à la Bibliothèque de Miribel les Echelles

Mercredi de 17h à 19h au stade avec le Centre Social des Pays du Guiers à St Laurent du Pont

Le ludobus sera également présent dans les Accueils de Loisirs de la Vallée du Guiers (St Pierre de Chartreuse, Miribel les Echelles...)

A la rentrée, retenez votre **Samedi 11 Octobre 2008, nous ferons le "Tour du monde des Jeux" dans la salle d'Animation Rurale**, en partenariat avec la Maison des Jeux de Grenoble et l'Association Familles Rurales de St Joseph de Rivière.

Pour tous renseignements complémentaires sur l'été 2008, et la rentrée 2008-2009, vous pouvez contacter le Centre Social des Pays du Guiers au 04-76-55-40-80 (Aurélie BINI)





MUSEE DE L'OURS DES CAVERNES EN CHARTREUSE

FETE PREHISTORIQUE EN CHARTREUSE

A Entremont le Vieux, le samedi 12 et le dimanche 13 juillet 2008, la première «Fête Préhistorique en Chartreuse» célébrera les 20 ans de la découverte du gisement paléontologique d'ours des cavernes, à l'origine du musée de l'ours des cavernes.

A cette occasion, **une ouverture exceptionnelle de ce gisement** à la Balme à Collomb dans le Granier est proposée au public, avec des visites spéléologiques et paléontologiques pour découvrir ce site à hibernation qui fut occupé entre 45 et 24.000 ans avant notre ère.

Ces visites se dérouleront le samedi et le dimanche, toute la journée sur réservation. Des guides, des moniteurs de spéléologie et des scientifiques professionnels encadreront toute l'activité, depuis l'accès à la grotte, située à 1700m d'altitude (il faut compter 1h 15 de marche d'approche avec 600m de dénivelé) jusqu'au prêt du matériel spéléologique. Dans la grotte, la température est de 2°C avec 98% d'humidité : des vêtements chauds et pouvant se salir sont donc à prévoir !

La célébration de cet anniversaire se poursuivra autour du musée de l'ours des cavernes et dans tout le village avec des **ateliers préhistoriques, pour vivre le quotidien d'un homme préhistorique à cette époque.**

- Taille de silex au travers du temps
- Allumage du feu, sans allumettes ni briquet !
- Céramique : fabrication et cuisson
- Tir de sagaie : initiation à la chasse préhistorique
- Parure préhistorique : réalisation de bijoux, de vêtements.

Pour compléter cette journée de fête et plonger encore une fois dans le quotidien d'un homme préhistorique au Paléolithique, un **déjeuner préhistorique** est proposé le samedi et le dimanche midi. Cuisine à la mode préhistorique et dégustation façon Cro-Magnon. Fourchettes et couteaux sont à proscrire.

Menu de Bör
Herbes et céréales sauvages
agrémentées d'*aurochs* séchés et d'oeufs
Pilon de volatile et cochon des bois
Tranches de lait caillé façon Bör
Panier de baies accompagné d'une galette
aux noix et au miel

A voir les deux jours également : un voyage dans l'espace-temps d'un **planétarium**, à la découverte de la légende de la Grande Ourse et des mystères de la voûte céleste. Atelier proposé par un animateur astronome. Accès avec les ateliers.

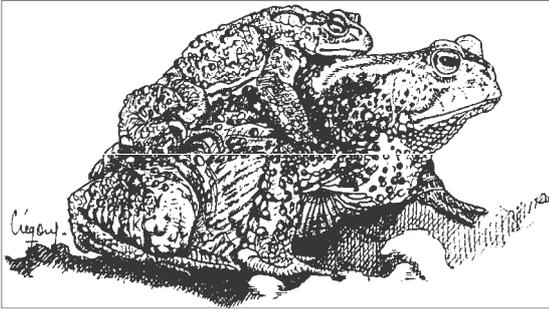
Pour en savoir plus, **mini-conférences gratuites**, samedi 12 juillet à 21h à la salle du foyer de fond au Désert d'Entremont. « Les sites majeurs d'occupation préhistorique en Chartreuse ». Tour d'horizon des fouilles menées à l'Aulp du Seuil, à l'abri de la Fru et à la Balme à Collomb, par Mrs Bintz, Pion et Philippe.

Le musée a convié **un invité d'honneur**. Dans l'attente de l'ouverture du nouvel espace musée, "Un site et des hommes", le site de St-Christophe-la-Grotte vous présente les fouilles archéologiques menées par M. Pion à l'abri de la Fru, halte de chasse utilisée par plusieurs groupes humains entre 14000 et 9000 avant notre ère.

A voir tout l'été dans le hall du musée, **une exposition sur la «Faune de Chartreuse»**, animaux naturalisés des zones de montagnes. Partenariat avec les Muséums d'histoire naturelle de Grenoble et de Chambéry et la Réserve naturelle des Hauts Plateaux de Chartreuse.



AVENIR - CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISERE LES TOURBIERES DE L'HERRETANG



Dessin de Grégory MAILLET / AVENIR

Campagne 2008 de sauvetage des amphibiens

Pour la neuvième année consécutive, le dispositif de protection des amphibiens en migration qui traversent la route départementale 520 pour aller se reproduire dans les tourbières de l'Herretang a été installé.

Au cours de ces neuf années, outre les fluctuations fortement corrélées aux épisodes météorologiques, on enregistre une moyenne de 1189 individus annuels sans véritable augmentation des populations depuis le début de l'opération de sauvetage. La circulation sur la route D520 est extrêmement passante (plus de 9000 véhicules/jour avec des pointes à 12000), ce qui constitue un obstacle très important pour les amphibiens. Nous avons donc émis l'hypothèse que la mortalité lors des migrations retour après la reproduction (migrations qui ne sont pas protégées) tout comme les migrations des crapelets, grenouillettes et petits tritons de l'année étaient excessivement importantes et ne permettaient pas aux populations d'avoir le moindre développement.

Cette action de sauvetage a toutefois été salvatrice pour le peuplement amphibien de la tourbière qui, sans cela, serait aujourd'hui réduit à sa plus simple expression ou aurait quasiment disparu.

En fin d'année 2008, nous devrions voir la réalisation d'un passage petite faune (sous la maîtrise du Conseil général) récompenser l'ensemble des efforts accomplis depuis plus de neuf ans et protéger enfin les migrations aller mais également les migrations retour. Grenouilles, tritons, crapauds mais aussi hérissons, putois, blaireaux pourront traverser sans risque.

Deux actions d'entretien et d'exploitation

Débardage à cheval

Sur les digues du Syndicat intercommunal de la vallée du Guiers, une opération

d'exploitation des peupliers qui bordaient le canal de l'Herretang en rive droite a été conduite par le SIAGA (Syndicat intercommunal d'aménagement du Guiers et de ses affluents) avec le concours technique de l'ONF (Office national des forêts). Le choix d'un mode d'exploitation des bois bien adapté à la situation a conduit à mettre en place un débardage grâce à la traction animale. Cette pratique a ainsi permis d'éviter la création d'ornières importantes, le passage d'engins lourds de débardage sur la digue et les prairies agricoles en rive gauche. Cette opération devrait être complétée par des actions de reprofilage des berges et la plantation d'essences plus locales et adaptées.



Mise en place des mesures agro-environnementales

Site Natura 2000 de la plaine de l'Herretang

AVENIR, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Isère, s'est impliqué sur une mission visant à animer la mise en œuvre de mesures agro-environnementales sur le site Natura 2000 de l'Herretang. Ce dernier comprend l'Espace Naturel Sensible géré par Avenir pour le compte du Conseil général de l'Isère et de nombreuses parcelles à vocation agricole, en rive gauche de l'Herretang ; soit près de 209 hectares au total.

Ces nouvelles mesures contractuelles font suite aux CTE (Contrats territoriaux d'exploitation) et aux CAD (Contrats d'agriculture durable). Elles ont fait l'objet de plusieurs réunions, organisées en fin d'année 2007 afin d'informer les agriculteurs sur leurs modalités de mise en œuvre et préparer leurs contractualisations. Le dossier ayant été avalisé par la commission régionale qui évalue les différents projets, les engagements ont été signés par la moitié des agriculteurs (représentant environ 90% de la surface agricole utile) afin qu'ils soient rémunérés pour leurs implications dans la gestion du site Natura 2000.

Les principales actions concernent le retard d'intervention (fauche ou pâturage au 26 juin ou au 14 juillet), la reconversion des terres arables en prairies, la réduction des fertilisants et des traitements sanitaires.

Jean-Luc GROSSI - AVENIR -

04.76.48.24.49 - avenir.38@wanadoo.fr

